

2. — Liste des Délégués des Fédérations Internationales nommés pour traiter avec la Commission Exécutive des questions Olympiques.

International Amateur Athletic Federation:
Monsieur le Professeur Hilding Kjellman, Anneholmsgatan 3, Gothenburg (Suède).

Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron:
Monsieur Rico Fioroni, Président du Conseil d'Administration. Poste principale, Lucerne (Suisse).

Fédération Internationale de Bobsleigh et de Tobogganing: Monsieur le Comte de la Frégéolière. Président, 37, rue Decamps, Paris (France).

Fédération Internationale de Boxe Amateur:
Monsieur Val Barker, Hon. Secrétaire, 69, Bishopsgate, London E. C. 2. (Angleterre).

Union Cycliste Internationale:
Monsieur Léon Breton, Président, 41, rue de Rivoli, Paris (France).

Fédération Internationale d'Escrime:
Monsieur G. Van Rossem, Président, Weesperzijde, 32, Amsterdam (Hollande).

Fédération Internationale de Football Association:
Monsieur Jules Rimet, Président, 80, rue du Rocher, Paris 8e (France).

Fédération Internationale de Gymnastique:
Monsieur C. Cazalet, Président, 8, rue Reignier, Bordeaux (France).

Fédération Internationale Equestre:
Monsieur le Commandant Hector, Secrétaire Général, 3, rue du Dôme, Paris (France)

Fédération Internationale de Hockey sur Gazon:
Monsieur Frantz-Reichel, Président, 3, rue Rossini, Paris (France).

Ligue Internationale de Hockey sur Glace:
Monsieur Paul Loicq, Président, 108, rue du Prince Royal, Bruxelles (Belgique).

International Amateur Wrestling Federation:
Monsieur Alfred Brull, Président, Andrassy ut, 9, Budapest (Hongrie).

Fédération Internationale de Natation Amateur:
Monsieur George Hearn, Hon. Secrétaire, 50a, Lee Road, Blackheath, Kent (Angleterre).

International Skating Union:
Monsieur Ulrich Salchow, Président, Klara Västra Kyrkogata, 12, Stockholm (Suède).
(à titre provisoire).

Fédération Internationale Haltérophile:
Monsieur A. Bourdonnay-Schweich, Secrétaire Général, 69, Boulevard Barbès, Paris (France).

Fédération Internationale de Ski:
Monsieur le Colonel I. Holmquist, Président, Strandvägen 65, Stockholm (Suède)

International Yacht Racing Union:
Monsieur le Major B. Heckstal Smith, Secrétaire, Carisbrooke, Isle of Wight (Angleterre).

3. — Jeux de la IX^e Olympiade Amsterdam 1928

Programme général

LE 28 JUILLET 1928

CEREMONIE D'OUVERTURE DES JEUX

SPORTS ATHLETIQUES

COURSES ET CONCOURS

du 29 juillet au 4 et le 6 août 1928.

AU STADE OLYMPIQUE

La liste générale des épreuves auxquelles prendra part chaque nation sera reçue jusqu'au 17 juin 1928.

Les engagements nominatifs seront reçus jusqu'au 8 juillet 1928.

Les modifications aux engagements nominatifs seront reçues jusqu'au 19 juillet 1928.

POUVOIRS SPORTIFS.

Fédération Internationale Athlétique d'Amateurs

Président: M. J. S. Edström.

Secrétaire-Trésorier: M. H. Kjellman.

Koninklijke Nederlandsche Athletiek Unie

Président: le capitaine P. W. Scharroo.

Secrétaire-Général: M. J. M. Hardeman.

PROGRAMME

EPREUVES INDIVIDUELLES

Nombre maximum d'engagés: 4 par nation.

Nombre maximum de participants: 4 par nation.

Dans la course de Marathon chaque nation pourra participer avec 6 représentants.

PRIX DANS CHAQUE EPREUVE

1er Prix: Médaille Olympique en vermeil et diplôme.

2ème Prix: Médaille Olympique en argent et diplôme.

3ème Prix: Médaille Olympique en bronze et diplôme.

ENUMERATION DES EPREUVES

A. — Courses:

I. MESSIEURS

100 mètres plat.

200 mètres plat.

400 mètres plat.

800 mètres plat.

1.500 mètres plat.

5.000 mètres plat.

10.000 mètres plat

Marathon (42 kilom. 195 mètres).

3.000 mètres steeple.

110 mètres haies.

400 mètres haies.

II. DAMES

100 mètres plat.
800 mètres plat.

B. — Concours:

I. MESSIEURS

Saut en hauteur avec élan.
Saut en longueur avec élan.
Triple saut.
Saut à la perche.
Lancement du javelot tenu par le milieu (meilleure main).
Lancement du disque de 2 k. (meilleure main).
Lancement du poids de 7 k. 257 (meilleure main).
Lancement du marteau de 7 k. 257.

II. DAMES

Saut en hauteur avec élan.
Lancement du disque de 1 k. (meilleure main).

C. — Décathlon:

MESSIEURS

Le décathlon comprend les épreuves suivantes:

- I. 100 mètres plat.
- II. Saut en longueur avec élan.
- III. Lancement du poids de 7 k. 257 (meilleure main).
- IV. Saut en hauteur avec élan.
- V. 400 mètres plat.
- VI. 110 mètres haies.
- VII. Lancement du disque (meilleure main).
- VIII. Saut à la perche.
- IX. Lancement du javelot tenu par le milieu (meilleure main).
- X. 1.500 mètres plat.

COURSES PAR EQUIPES

Une seule équipe par nation, mais avec le droit d'inscrire un nombre de concurrents double, au maximum, des concurrents intervenants dans le classement.

PRIX DANS CHAQUE COURSE

- 1er Prix: Diplôme à l'équipe gagnante, Médaille Olympique en vermeil et diplôme à chaque équipier.
2ème Prix: Diplôme à l'équipe seconde, Médaille Olympique en argent et diplôme à chaque équipier.
3ème Prix: Diplôme à l'équipe troisième, Médaille Olympique en bronze et diplôme à chaque équipier.

ENUMERATION DES EPREUVES**I. MESSIEURS**

400 mètres relais, équipe de 4 hommes (4 x 100 m.)
1600 mètres relais, équipe de 4 hommes (4 x 400 m.)

II. DAMES

400 mètres relais, équipe de 4 dames (4 x 100 m.)

NOTA

Les règles de ce sport sont celles de la Fédération Internationale Athlétique d'Amateurs.
En cas de désaccord sur l'interprétation des règles, le texte français seul fait foi.

SPORTS GYMNIQUES**GYMNASTIQUE**

du 8 au 10 août 1928
AU STADE OLYMPIQUE

La liste générale des épreuves auxquelles prendra part chaque nation sera reçue jusqu'au 27 juin 1928.
Les engagements nominatifs seront reçus jusqu'au 18 juillet 1928.

Les modifications aux engagements nominatifs seront reçues jusqu'au 29 juillet 1928.

POUVOIRS SPORTIFS**Fédération Internationale de Gymnastique**

Président: M. C. Cazalet.
Secrétaire: M. F. Blomart.

Koninklijk Nederlandsch Gymnastiek Verbond

Président: Me N. Groenewegen.
Secrétaire: M. J. M. Scheffer.

PROGRAMME**A. CONCOURS (Messieurs)**

Une équipe de 8 hommes par nation, qui prendront part à toutes les épreuves. Pour dresser le résultat final on tiendra compte du pointage des 6 meilleurs concurrents. Les deux gymnastes qui obtiennent le moins de points sont éliminés.

Les réserves prendront donc part à tous les exercices et participeront également aux classements individuels.

Le concours de gymnastique est une compétition par équipe, comportant en une seule épreuve aux engins les classements énumérés ci-après:

- a. Un classement par équipes;
- b. Un classement individuel à chaque engin;
- c. Un classement général individuel établi d'après les résultats acquis à chacun des différents engins.

B. CONCOURS (Dames)

Une équipe de 10 gymnastes dames par nation participant à une compétition par équipes, sans classement individuel.

PRIX**Dans le classement individuel:**

1er Prix: Médaille Olympique en vermeil et diplôme.
2ème Prix: Médaille Olympique en argent et diplôme.
3ème Prix: Médaille Olympique en bronze et diplôme.

Dans le classement par équipes:

- 1er Prix: Diplôme à l'équipe gagnante; Médaille Olympique en vermeil et diplôme à chaque équipier;
 2ème Prix: Diplôme à l'équipe seconde; Médaille Olympique en argent et diplôme à chaque équipier.
 3ème Prix: Diplôme à l'équipe troisième; Médaille Olympique en bronze et diplôme à chaque équipier.

Enumération des Epreuves**MESSIEURS****1° Ensemble:**

Exercices libres exécutés par chaque nation.

2° Engins:

Une exercice imposé et un exercice à volonté au rec, aux barres parallèles, au cheval-arçons et aux anneaux.

3° Sauts:

a. Saut imposé au cheval largeur avec arçons et tremplin dur de 10 centimètres de hauteur à l'avant;

b. Saut à volonté au cheval longueur sans arçons avec tremplin à poutre ou à ressorts; hauteur du cheval au dessus du tremplin I M. 40.

DAMES

Chaque nation participante se présente avec une équipe de 10 gymnastes dames, exécutant le travail suivant:

| | |
|----------------------------|----------------|
| Exercices d'ensemble | 13-15 minutes. |
| Exercices aux engins | 13-15 minutes. |
| Sauts | 9-10 minutes. |

NOTA

Les règles de ce sport sont celles de la Fédération Internationale de Gymnastique.

En cas de désaccord sur l'interprétation des règles, le texte français seul fait foi.

DEMONSTRATIONS**(Messieurs et Dames)**

Les engagements des démonstrations seront reçus jusqu'au 27 juin 1928.

Cependant les engagements pour les groupements non affiliés à la Fédération Internationale de Gymnastique, doivent être faits avant le 27 juin 1928 à minuit au Secrétariat du Comité International Olympique, Mon Repos, Lausanne (Suisse), (adresse télégraphique CIO Lausanne).

Ils peuvent être adressés soit par l'intermédiaire des Comités Olympiques Nationaux, soit directement par les groupements qualifiés pour se livrer à ces démonstrations.

Démonstrations par groupe d'au moins 16 gymnastes hommes et (ou) groupe d'au moins 16 gymnastes dames sans restriction de nombre. Durée de la démonstration par pays maximum 45 minutes. Ces démonstrations ne comportent, ni classement ni prix. (musique facultative).

SPORTS DE DEFENSE**ESCRIME**

du 29 juillet au 1^{er} Août 1928
 au Pavillon d'Escrime

La liste générale des épreuves auxquelles prendra part chaque nation sera reçue jusqu'au 17 juin 1928.

Les engagements nominatifs seront reçus jusqu'au 8 juillet 1928.

Les modifications aux engagements seront reçues jusqu'au 19 juillet 1928.

POUVOIRS SPORTIFS**Fédération Internationale d'Escrime**

Président: M. le Capitaine G. van Rossem.

Secrétaire Général: M. J. Schoon

Koninklijke Nederlandsche Amateur-Schermbond

Président: M. le Capitaine G. van Rossem.

Secrétaire: M. le Dr. F. H. van Heukelom.

PROGRAMME**EPREUVES INDIVIDUELLES****MESSIEURS:**

Nombre maximum d'engagés: 6 tireurs par nation dans chaque épreuve.

Nombre maximum de participants: 3 tireurs par nation dans chaque épreuve.

Les remplaçants doivent être choisis parmi les équipiers dans le concours d'équipes à la même arme.

DAMES:

Nombre maximum d'engagées: 4 par nation.

Nombre maximum de participantes: 3 par nation.

PRIX DANS CHAQUE EPREUVE

1er Prix: Médaille Olympique en vermeil et diplôme.

2ème Prix: Médaille Olympique en argent et diplôme.

3ème Prix: Médaille Olympique en bronze et diplôme.

Enumération des Epreuves

Fleuret (Messieurs).

Fleuret (Dames).

Epée (Messieurs).

Sabre (Messieurs).

EPREUVES PAR EQUIPES

Nombre maximum d'engagés: 1 équipe de 6 tireurs par nation dont 4 prendront part à chaque épreuve.

PRIX DANS CHAQUE EPREUVE

- 1er Prix: Diplôme à l'équipe gagnante; Médaille Olympique en vermeil et diplôme à chaque équipier.
 2ème Prix: Diplôme à l'équipe deuxième; Médaille Olympique en argent et diplôme à chaque équipier.
 3ème Prix: Diplôme à l'équipe troisième; Médaille Olympique en bronze et diplôme à chaque équipier.

Enumération des Epreuves

Fleuret.
 Epée
 Sabre.

Ordre des Epreuves.

- I. Fleuret par équipes.
- II. Fleuret (individuel Messieurs)
- III. Fleuret (Dames).
- IV. Epée par équipes
- V. Epée (individuel).
- VI. Sabre par équipes
- VII. Sabre (individuel).

NOTA

Les règles de ce sport sont celles de la Fédération Internationale d'Escrime.

En cas de désaccord sur l'interprétation des règles, le texte français seul fait foi.

LUTTE

du 30 juillet au 5 Août 1928
 Au Pavillon de Boxe et de Lutte

La liste générale des épreuves auxquelles prendra part chaque nation sera reçue jusqu'au 18 juin 1928.

Les engagements nominatifs seront reçus jusqu'au 9 juillet 1928.

Les modifications aux engagements nominatifs seront reçues jusqu'au 20 juillet 1928.

POUVOIRS SPORTIFS

International Amateur Wrestling Federation

Président: M. Alfred Brull.

Secrétaire Général: M. Percy Longhurst.

Nederlandsche Krachtsportbond

Président: M. le Capitaine W. J. M. Linden.

Secrétaire: M. V. van Deutekom.

LUTTE LIBRE

du 30 juillet au 1 Août 1928.

PROGRAMME

Nombre maximum d'engagés: 3 par nation dans chaque catégorie.

Nombre maximum de participants: 1 par nation dans chaque catégorie.

PRIX DANS CHAQUE CATEGORIE

- 1er Prix: Médaille Olympique en vermeil et diplôme.
 2ème Prix: Médaille Olympique en argent et diplôme.
 3ème Prix: Médaille Olympique en bronze et diplôme.

Catégories de Poids

| | | |
|----------------------|--------------|--------|
| Poids coq | jusqu'à | 56 kg. |
| Poids plume | — | 61 kg. |
| Poids léger | — | 66 kg. |
| Poids mi-moyen | — | 72 kg. |
| Poids moyen | — | 79 kg. |
| Poids mi-lourd | — | 87 kg. |
| Poids lourd | au dessus de | 87 kg. |

LUTTE GRECO-ROMAINE

du 2 au 5 Août 1928

PROGRAMME

Nombre maximum d'engagés: 3 par nation dans chaque catégorie.

Nombre maximum de participants: 1 par nation dans chaque catégorie.

PRIX DANS CHAQUE CATEGORIE

- 1er Prix: Médaille Olympique en vermeil et diplôme.
 2ème Prix: Médaille Olympique en argent et diplôme.
 3ème Prix: Médaille Olympique en bronze et diplôme.

Catégories de Poids

| | | |
|----------------------|--------------|------------|
| Poids coq | jusqu'à | 58 kg. |
| Poids plume | — | 62 kg. |
| Poids léger | — | 67 kg. 500 |
| Poids moyen | — | 75 kg. |
| Poids mi-lourd | — | 82 kg. 500 |
| Poids lourd | au dessus de | 82 kg. 500 |

NOTA

Les règles de ce sport sont celles de l'International Amateur Wrestling Federation.

En cas de désaccord sur l'interprétation des règles, le texte anglais seul fait foi.

BOXE

du 7 au 11 Août 1928

Au Pavillon de Boxe et de Lutte.

La liste générale des épreuves auxquelles prendra part chaque nation sera reçue jusqu'au 26 juin 1928.

Les engagements nominatifs seront reçus jusqu'au 17 juillet 1928.

Les modifications aux engagements seront reçues jusqu'au 28 juillet 1928.

POUVOIRS SPORTIFS

Fédération Internationale de Boxe Amateur

Président: M. John H. Douglas.

Secrétaire Général: M. Val Barker.

Nederlandsche Boksbond

Président: M. E. H. Rapmund.

Secrétaire: M. D. J. Ruyter Jr.

PROGRAMME

Nombre maximum d'engagés: 2 par nation dans chaque catégorie.

Nombre maximum de participants: 1 par nation dans chaque catégorie.

PRIX DANS CHAQUE CATEGORIE

1er Prix: Médaille Olympique en vermeil et diplôme.

2ème Prix: Médaille Olympique en argent et diplôme.

3ème Prix: Médaille Olympique en bronze et diplôme.

Catégories de Poids

| | | | | |
|----------|-------|--------------|--------|-----|
| Mouche | | jusqu'à | 50 kg. | 802 |
| Coq | | — | 53 kg. | 525 |
| Plume | | — | 57 kg. | 152 |
| Léger | | — | 61 kg. | 237 |
| Mi-moyen | | — | 66 kg. | 678 |
| Moyen | | — | 72 kg. | 574 |
| Mi-lourd | | — | 79 kg. | 378 |
| Lourd | | au dessus de | 79 kg. | 378 |

Les matches sont disputés en trois reprises de 3 minutes chacune.

NOTA

Les règles de ce sport sont celles de la Fédération Internationale de Boxe Amateur.

En cas de désaccord sur l'interprétation des règles, le texte anglais seul fait foi.

SPORTS NAUTIQUES
AVIRON

du 6 au 10 Août 1928

La liste générale des épreuves auxquelles prendra part chaque nation sera reçue jusqu'au 25 juin 1928.

Les engagements nominatifs seront reçus jusqu'au 16 juillet 1928.

Les modifications aux engagements nominatifs seront reçues jusqu'au 27 juillet 1928.

POUVOIRS SPORTIFS

Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron

Président: M. Rico Fioroni.

Secrétaire Général: M. Jacques Roellin.

Nederlandsche Roeibond

Président: M. le Dr. G. L. de Vries Feijens.

Secrétaire: M. A. Th. G. Coblijn.

PROGRAMME

COURSE A UN RAMEUR (SKIFF)

Nombre maximum d'engagés: 2 par nation.

Nombre maximum de participants: 1 par nation.

PRIX

1er Prix: Médaille Olympique en vermeil et diplôme.

2ème Prix: Médaille Olympique en argent et diplôme.

3ème Prix: Médaille Olympique en bronze et diplôme.

COURSES A PLUSIEURS RAMEURS

Nombre maximum d'engagés: une équipe par nation, dans chaque catégorie.

Nombre maximum de participants: une équipe par nation, dans chaque catégorie.

PRIX DANS CHAQUE COURSE

1er Prix: Un diplôme à l'équipe gagnante; Médaille Olympique en vermeil et diplôme à chaque équipier.

2ème Prix: Un diplôme à l'équipe deuxième; Médaille Olympique en argent et diplôme à chaque équipier.

3ème Prix: Un diplôme à l'équipe troisième; Médaille Olympique en bronze et diplôme à chaque équipier.

Enumération des Courses

Pair oars (Embarcations à 2 rameurs en pointe) (1 remplaçant par équipe).

Double sculls (Emb. à 2 rameurs en couple) (1 remplaçant par équipe).

Deux rameurs en pointe avec barreur (1 remplaçant par équipe).

Quatre rameurs en pointe sans barreur (2 remplaçants par équipe).

Quatre rameurs en pointe avec barreur (2 remplaçants par équipe).

Huit rameurs en pointe avec barreur (4 remplaçants par équipe).

Les finales seront disputées dans l'ordre suivant

Embarcations à 4 rameurs en pointe avec barreur.

Embarcations à 2 rameurs en pointe, pair-oars.

Embarcations à 1 rameur, skiff.

Embarcations à 4 rameurs en pointe sans barreur.

Embarcations à 2 rameurs en pointe avec barreur.

Embarcations à 2 rameurs en couple, double-scull.

Embarcations à 8 rameurs en pointe avec barreur.

NOTA

Les règles de ce sport sont celles de la Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron.

En cas de désaccord sur l'interprétation des règles, le texte français seul fait foi.

NATATION

du 4 au 11 août 1928.
Dans la Piscine Olympique

La liste générale des épreuves auxquelles prendra part chaque nation sera reçue jusqu'au 23 juin 1928.

Les engagements nominatifs seront reçus jusqu'au 14 juillet 1928.

Les modifications aux engagements nominatifs seront reçus jusqu'au 25 juillet 1928.

POUVOIRS SPORTIFS**Fédération Internationale de Natation Amateur**

Président: M. Erik Bergvall.

Secrétaire-Trésorier: M. G. W. Hearn.

Nederlandsche Zwembond

Président: M. W. E. Bredius W. Ezn.

Secrétaire: M. C. Minnes Jr.

PROGRAMME**EPREUVES INDIVIDUELLES**

Nombre maximum d'engagés: 3 par nation.

Nombre maximum de participants: 3 par nation.

PRIX DANS CHAQUE EPREUVE

1er Prix: Médaille Olympique en vermeil et diplôme.

2ème Prix: Médaille Olympique en argent et diplôme.

3ème Prix: Médaille Olympique en bronze et diplôme.

Enumération des Epreuves**A. MESSIEURS:**

1. 100 M. nage libre.
2. 100 M. nage sur le dos.
3. 200 M. nage à la brasse.
4. 400 M. nage libre
5. 1500 M. nage libre.
6. Plongeurs de haut vol ordinaires et variés de 5 M. et de 10 M. de hauteur.
7. Plongeurs du tremplin (1 et 3 mètres).

B. DAMES:

8. Course de 100 M. nage libre.
9. Course de 100 M. nage sur le dos.
10. Course de 200 M. à la brasse.
11. Course de 400 M. nage libre.
12. Plongeurs du tremplin (1 à 3 mètres).
13. Plongeurs de haut vol ordinaires de 5 et 10 M.

EPREUVES PAR EQUIPES

Nombre maximum d'engagés dans chaque épreuve: 1 équipe de 4 nageurs et 2 remplaçants par nation.

PRIX DANS CHAQUE EPREUVE

1er Prix: Diplôme à l'équipe gagnante et Médaille Olympique en vermeil et diplôme à chaque équipier.

2e Prix: Diplôme à l'équipe classée seconde; Médaille Olympique en argent et diplôme à chaque équipier.

3e Prix: Diplôme à l'équipe classée troisième; Médaille Olympique en bronze et diplôme à chaque équipier.

Enumération des Epreuves**A. MESSIEURS:**

14. Course de relais 800 M., 4 concurrents effectuant chacun 200 M. nage libre.

B. DAMES:

15. Course de relais 400 M., 4 concurrentes effectuant chacune 100 M. nage libre.

WATER-POLO

Une équipe de 7 nageurs et 4 remplaçants par nation.

PRIX:

1er Prix: Diplôme à l'équipe gagnante; Médaille Olympique en vermeil et diplôme à chaque équipier.

2e Prix: Diplôme à l'équipe classée seconde; Médaille Olympique en argent et diplôme à chaque équipier.

3e Prix: Diplôme à l'équipe classée troisième; Médaille Olympique en bronze et diplôme à chaque équipier.

NOTA

Les règles de ce sport sont celles de la Fédération Internationale de Natation Amateur.

En cas de désaccord sur l'interprétation des règles, le texte anglais seul fait foi.

SPORTS ET JEUX EQUESTRES**SPORTS EQUESTRES**

du 9 au 12 août 1928

La liste générale des épreuves auxquelles prendra part chaque nation sera reçue jusqu'au 28 juin 1928.

Les engagements nominatifs seront reçus jusqu'au 19 juillet 1928.

Les modifications aux engagements nominatifs seront reçus jusqu'au 30 juillet 1928. Le nom définitif des chevaux montés quarante huit heures avant le jour de l'épreuve.

POUVOIRS SPORTIFS**Fédération Equestre Internationale**

Président: le Colonel G. J. Maris.

Secrétaire Général: le Commandant A. Hector.

Nederlandsche Hippische Sportbond

Président: le Colonel G. J. Maris.

Secrétaire: le Commandant Jonkheer K.F. Quarles van Ufford.

PROGRAMME

Nombre maximum d'engagés 4 par nation.
 Nombre maximum de participants 3 par nation.
 Chaque cavalier peut engager deux chevaux, mais il n'a le droit de n'en monter qu'un seul.

 PRIX

Dans le classement individuel

1er Prix: Médaille Olympique en vermeil et diplôme.
 2ème Prix: Médaille Olympique en argent et diplôme.
 3ème Prix: Médaille Olympique en bronze et diplôme.

Dans le classement par équipes

1er prix: Diplôme à l'équipe gagnante; Médaille Olympique en vermeil et diplôme à chaque équipier.
 2me prix: Diplôme à l'équipe deuxième; Médaille Olympique en argent et diplôme à chaque équipier.
 3me prix: Diplôme à l'équipe troisième; Médaille Olympique en bronze et diplôme à chaque équipier.

 I. CONCOURS COMPLET D'EQUITATION

Individuel et par Equipes.

Le concours complet d'équitation comprend:
 A. Epreuve de dressage 10 minutes: à Hilversum.
 B. Epreuve de fond, 36 kilomètres (7 km. sur routes et sentiers, 4 km. steeple, 15 km. routes, 8 km. à travers campagne avec obstacles, 2 km. en plat mais au galop): à Hilversum.
 C. Epreuve de sauts d'obstacles: au Stade Olympique.

 II. CONCOURS DE DRESSAGE

 Individuel et par Equipes.
 au Stade Olympique

Chaque concurrent disposera de 12 minutes pour sa reprise. Le terrain de l'épreuve aura en principe une longueur de 60 mètres sur 20 M. de large. Si les circonstances l'exigent, le dressage aura lieu dans un manège.

 JEUX EQUESTRES

CONCOURS DE SAUTS D'OBSTACLES,

 PRIX DES NATIONS
 Individuel et par Equipes.
 au Stade Olympique

Nombre maximum d'engagés: 4 concurrents et 4 chevaux par nation.
 Nombre maximum de participants: 3 concurrents et 3 chevaux par nation.

PRIX

Dans le classement individuel

1er Prix: Médaille Olympique en vermeil et diplôme.
 2ème Prix: Médaille Olympique en argent et diplôme.
 3ème Prix: Médaille Olympique en bronze et diplôme.

Dans le classement par équipes

1er prix: Diplôme à l'équipe gagnante; Médaille Olympique en vermeil et diplôme à chaque équipier.
 2me prix: Diplôme à l'équipe deuxième; Médaille Olympique en argent et diplôme à chaque équipier.
 3me prix: Diplôme à l'équipe troisième; Médaille Olympique en bronze et diplôme à chaque équipier.

 NOTA

Les règles de ce sport sont celles de la Fédération Equestre Internationale.

En cas de désaccord sur l'interprétation des règles, le texte français seul fait foi.

 SPORTS COMBINES

PENTATHLON MODERNE

du 31 juillet au 4 août 1928

La liste générale des épreuves auxquelles prendra part chaque nation sera reçue jusqu'au 19 juin 1928.

Les engagements nominatifs seront reçus jusqu'au 10 juillet 1928.

Les modifications aux engagements nominatifs seront reçues jusqu'au 21 juillet 1928.

Comité du Pentathlon Moderne

Président: Jonkheer J. W. Godin de Beaufort.
 Secrétaire: M. J. van Steeden.

 PROGRAMME

Nombre maximum d'engagés: 3 par nation.
 Nombre maximum de participants: 3 par nation.

PRIX

1er Prix: Médaille Olympique en vermeil et diplôme.
 2ème Prix: Médaille Olympique en argent et diplôme.
 3ème Prix: Médaille Olympique en bronze et diplôme.

 Enumération des Epreuves

1. le 31 juillet. Tir, 20 balles en 4 séries de 5 balles; pistolet ou revolver sur Cible (à zones) à 25 mètres.
2. le 1 août: Natation: 300 M. nage libre
3. le 2 août: Escrime: Epée.
4. le 3 août: Sport équestre: cross-country de 5.000 M.
5. le 4 août: Athlétisme: cross country de 4.000 M.

 NOTA

En cas de désaccord sur l'interprétation des règles le texte français seul fait foi.

FOOTBALL ASSOCIATION

à partir du 27 mai 1928

AU STADE OLYMPIQUE et sur différents terrains

La liste générale des épreuves auxquelles prendra part chaque nation sera reçue jusqu'au 15 avril 1928.

Les engagements nominatifs seront reçus jusqu'au 6 mai 1928.

Les modifications aux engagements nominatifs seront reçus jusqu'au 17 mai 1928.

POUVOIRS SPORTIFS**Fédération Internationale de Football Association**

Président: M. J. Rimet.

Secrétaire Général: M. C. A. W. Hirschman.

Nederlandsche Voetbalbond

Président: M. J. W. Kips.

Secrétaire: M. A. J. Staal.

I équipe de II joueurs par nation et II remplaçants au maximum

PRIX

1er Prix: Diplôme à l'équipe gagnante; Médaille Olympique en vermeil et diplôme à chaque équipier.

2ème Prix: Diplôme à l'équipe seconde; Médaille Olympique en argent et diplôme à chaque équipier.

3ème Prix: Diplôme à l'équipe troisième; Médaille Olympique en bronze et diplôme à chaque équipier.

NOTA

Les règles de ce sport sont celles de la Fédération Internationale de Football Association.

En cas de désaccord sur l'interprétation des règles, le texte français seul fait foi.

JEUX**HOCKEY SUR GAZON**

du 17 au 26 mai 1928

AU STADE OLYMPIQUE et sur différents terrains

La liste générale des épreuves auxquelles prendra part chaque nation sera reçue jusqu'au 5 avril 1928.

Les engagements nominatifs seront reçus jusqu'au 26 avril 1928.

Les modifications aux engagements nominatifs seront reçues jusqu'au 7 mai 1928.

POUVOIRS SPORTIFS**Fédération Internationale de Hockey sur Gazon**

Président: M. Frantz Reichel.

Secrétaire: M. F. Botella.

Nederlandsche Hockey en Bandy Bond

Président: M. J. D. Tresling.

Secrétaire: Jonkheer L. J. Quarles van Ufford.

I équipe de II joueurs par nation et II remplaçants.

PRIX

1er Prix: Diplôme à l'équipe gagnante; Médaille Olympique en vermeil et diplôme à chaque équipier.
2ème Prix: Diplôme à l'équipe seconde; Médaille Olympique en argent et diplôme à chaque équipier.
3ème Prix: Diplôme à l'équipe troisième; Médaille Olympique en bronze et diplôme à chacun des équipiers.

NOTA

Les règles de ce sport sont celles de la Fédération Internationale de Hockey sur Gazon.

En cas de désaccord sur l'interprétation des règles, le texte français seul fait foi.

CONCOURS DE CYCLISME

les 3 et 5 août 1928

La liste générale des épreuves auxquelles prendra part chaque nation sera reçue jusqu'au 22 juin 1928.

Les engagements nominatifs seront reçus jusqu'au 13 juillet 1928.

Les modifications aux engagements nominatifs seront reçues jusqu'au 24 juillet 1928.

POUVOIRS SPORTIFS**Union Cycliste Internationale**

Président: M. Léon Breton.

Secrétaire Général: M. Paul Rousseau.

Nederlandsche Wielers Bond

Président: M. P. J. Adrian.

Secrétaire: M. F. Hirschman.

I. COURSE SUR ROUTE

Individuelle et par équipes, le 3 août 1928

PROGRAMME

Nombre maximum d'engagés: une équipe de 6 coureurs par nation.

Nombre maximum de participants: 4 coureurs par nation.

PRIX

Dans le classement individuel

1er Prix: Médaille Olympique en vermeil et diplôme.
2ème Prix: Médaille Olympique en argent et diplôme.
3ème Prix: Médaille Olympique en bronze et diplôme.

Dans le classement par équipe

1er Prix: Diplôme à l'équipe gagnante; Médaille Olympique en vermeil et diplôme à chaque équipier.
2ème Prix: Diplôme à l'équipe seconde; Médaille Olympique en argent et diplôme à chaque équipier.
3ème Prix: Diplôme à l'équipe troisième; Médaille Olympique en bronze et diplôme à chaque équipier.

Epreuve

Course sur route de 150 à 200 K.M.

Le classement par équipes se fera d'après les totaux additionnés des temps des trois premiers concurrents de chaque équipe. Toute équipe dont trois concurrents ne finiront pas, ne sera pas classée dans le classement par équipes.

II. COURSES SUR PISTE

Le 5 août 1928

AU STADE OLYMPIQUE**Epreuves individuelles**

Nombre maximum d'engagé: 2 par nation.
Nombre maximum de participants: 1 par nation.

Pour les tandems

Nombre maximum d'engagés: 2 tandems par nation (soit 4 coureurs).
Nombre maximum de participants: 1 tandem par nation (soit 2 coureurs).

PRIX

1er prix: Médaille Olympique en vermeil et diplôme.
2me prix: Médaille Olympique en argent et diplôme.
3me prix: Médaille Olympique en bronze et diplôme.

A l'épreuve de tandem chacun des deux vainqueurs des première, deuxième et troisième places aura droit aux mêmes prix que ci-dessus, correspondants à leur classement.

Enumération des épreuves individuelles

1 kilomètre départ arrêté contre la montre.
1.000 mètres scratch par séries et finales.
2.000 mètres tandems.

EPREUVES PAR EQUIPES

Nombre maximum d'engagés: une équipe de 6 coureurs par nation.
Nombre maximum de participants: 1 seule équipe de 4 coureurs.

PRIX

1er Prix: Diplôme à l'équipe gagnante; Médaille Olympique en vermeil et diplôme à chaque équipier.
2ème Prix: Diplôme à l'équipe seconde; Médaille Olympique en argent et diplôme à chaque équipier.
3ème Prix: Diplôme à l'équipe troisième; Médaille Olympique en bronze et diplôme à chaque équipier.

Courses par équipes

4.000 mètres, course poursuite par équipes nationales de 4 coureurs chacune.

NOTA

Les règles de ce sport sont celles de l'Union Cycliste Internationale.

En cas de désaccord sur l'interprétation des règles, le texte français seul fait foi.

CONCOURS DE POIDS ET HALTERES

Les 28 et 29 juillet 1928

Au Pavillon de Boxe et de Lutte

La liste générale des épreuves auxquelles prendra part chaque nation sera reçue jusqu'au 16 juin 1928.

Les engagements nominatifs seront reçus jusqu'au 7 juillet 1928.

Les modifications aux engagements nominatifs seront reçues jusqu'au 18 juillet 1928.

POUVOIRS SPORTIFS**Fédération Internationale Haltérophile**

Président: M. J. Rosset.

Secrétaire-Trésorier: M. A. Bourdonnay-Schweich

Nederlandsche Krachtsportbond

Président: M. le Capitaine W. J. M. Linden

Secrétaire: M. T. van Deutekom.

PROGRAMME

Nombre maximum d'engagés: 2 par nation dans chaque catégorie.

Nombre maximum de participants: 2 par nation dans chaque catégorie.

PRIX DANS CHAQUE CATEGORIE

1er Prix: Médaille Olympique en vermeil et diplôme.
2ème Prix: Médaille Olympique en argent et diplôme.
3ème Prix: Médaille Olympique en bronze et diplôme.

Catégorie de poids

| | | |
|----------------------|---------------------|------|
| Poids plume | jusqu'à 60 kg. | |
| Poids léger | — 67 kg. | 500. |
| Poids moyen | — 75 kg. | |
| Poids mi-lourd | — 82 kg. | 500. |
| Poids lourd | au-dessus de 82 kg. | 500. |

Epreuves imposées

Développé à deux bras.
Arraché à deux bras.
Epaulé et jeté à deux bras.

NOTA

Les règles de ce sport sont celles de la Fédération Internationale Haltérophile.

En cas de désaccord sur l'interprétation des règles, le texte français seul fait foi.

CONCOURS DE YACHTING

du 2 au 9 août 1928

Au *Zuiderzee*

La liste générale des épreuves auxquelles chaque nation prendra part sera reçue jusqu'au 21 juin 1928.

Les engagements nominatifs seront reçus jusqu'au 12 juillet 1928.

Les modifications aux engagements nominatifs seront reçues jusqu'au 23 juillet 1928.

POUVOIRS SPORTIFS

International Yacht Racing Union

Président: Sir William Burton K.B.E.
Secrétaire Général: le Major B. Heckstall Smith.

Koninklijke Verbonden Nederlandsche Watersportverenigingen

Président: M. P. L. Lucassen.
Secrétaire: M. le Baron S. van Heemstra.

PROGRAMME

Nombre d'engagés dans chaque épreuve: 1 yacht par nation.

PRIX DANS CHAQUE EPREUVE

1er Prix: Diplôme à l'équipage classé premier; Médaille Olympique en vermeil et diplôme à chaque équipier.
2ème Prix: Diplôme à l'équipage classé second; Médaille Olympique en argent et diplôme à chaque équipier.
3ème Prix: Diplôme à l'équipage classé troisième; Médaille Olympique en bronze et diplôme à chaque équipier.

Enumération des Epreuves

1. Yacht monotype conduit par un amateur seul.
2. Yacht de 6 m. international conduit par 5 équipiers amateurs.
3. Yacht de 8 m. international conduit par 6 équipiers amateurs.

(La course de yacht monotype aura lieu sur des bateaux fournis par le Comité organisateur. Ils seront tirés au sort entre les concurrents).

NOTA

Les règles de ce sport sont celles de l'International Yacht Racing Union.

En cas de désaccord sur l'interprétation des règles, le texte anglais seul fait foi.

CONCOURS D'ART

(Architecture, Littérature, Musique, Peinture et Sculpture)

du 17 mai au 12 août 1928

DANS LE PAVILLON OLYMPIQUE DES ARTS

DEMONSTRATION D'UN SPORT NATIONAL

Le 7 août 1928

Démonstration de Korfbal

DEMONSTRATION D'UN SPORT ETRANGER

Le 7 août 1928

Démonstration de Lacrosse

Le 12 août 1928

CEREMONIE DE CLOTURE DES JEUX

.....§.....

4. - Comité International Olympique

Session de la Commission Exécutive St-Moritz, 13-17 février 1928

Présents: MM. le Comte de Baillet-Latour, Président, Baron Godefroy de Blonay, Vice-Président. Marquis de Polignac, J. S. Edström, General Kentish, S. E. le Dr. Lewald.

Le Président proclame élus membres du C. I. O., MM. le Marquis de Pons (Espagne) et le Dr. M. Saenz (Mexique). La C.E. décide ensuite de proposer au C.I. O. la nomination de M. le Dr. F Akel (Esthonie) et de porter à deux le nombre des délégués du C. I. O. en Pologne et au Canada.

Sur la proposition de M. le Dr. Messerli, Secrétaire Général du Comité Olympique Suisse, elle décide d'accorder son patronage à la Conférence internationale de contrôle médical des sports.

La C. E. a reçu les Délégués des Fédérations Internationales des sports d'hiver, MM. le Colonel Holmquist (Ski), Salchow (Patinage), Loicq (Hockey sur